

Ingénieur approbation FMA

La direction des opérations industrielles assure l'exploitation et la surveillance des centres de stockage et la mise en œuvre de toutes les composantes permettant la prise en charge industrielle des déchets radioactifs.

Au sein de la direction, le service acceptations et spécifications colis est chargé d'élaborer les spécifications d'acceptation des colis sur les centres de stockages FMA et TFA et d'instruire les demandes de prise en charge de colis émises par les producteurs de déchets. Le service assure également le suivi et le contrôle de la qualité des colis chez les producteurs de déchets, ainsi que l'instruction des éventuelles non-conformités aux référentiels.

En tant qu'interlocuteur principal du producteur durant toute la phase de l'instruction, et sous la coordination générale du responsable du pôle FMA, vos principales missions sont les suivantes :

- Conduire les différents processus (approbation initiale, révision, maintenance, autorisations, etc.) consistant à vous assurer, au travers d'une analyse méthodique, que les colis FMA à prendre en charge respecteront les spécifications du Centre de Stockage de l'Aube, en vous intéressant aux caractéristiques des déchets à éliminer, aux différents constituants du colis et à leurs propriétés, aux méthodes de caractérisation radiologique des colis, aux process et outils de fabrication, aux dispositions d'assurance de la qualité mises en œuvre sur les sites producteurs, etc.,
- Préparer et justifier les demandes de dérogation lorsque les colis s'écartent des spécifications sur des points qui ne sont pas jugés rédhibitoires ou qui font l'objet de mesures compensatoires,
- Elaborer les documents associés à la notification de l'approbation,
- Assurer le reporting sur les instructions de votre portefeuille,
- Instruire les demandes de prises en charge particulières.

Ponctuellement, vous participez aux actions de surveillance des colis FMA, afin de vérifier que les colis livrés au CSA sont bien conformes à l'approbation qui leur a été délivrée. Cela se traduit notamment par la réalisation d'audits sur les sites des producteurs.

En tant que spécialiste de la gestion des déchets FMA, vous êtes à l'écoute des producteurs de déchets, de manière à leur apporter le meilleur suivi et des conseils appropriés.

Le poste est ouvert à une personne diplômée de l'enseignement supérieur (Bac+5 ou plus). Des connaissances en gestion des déchets radioactifs sont nécessaires. Une expérience en exploitation ou en démantèlement des INB serait appréciée.

Vous êtes capable de travailler sur plusieurs sujets en parallèle, dans des environnements à forts enjeux et savez gérer les conflits inhérents à votre charge. Votre rigueur, votre sens relationnel et votre diplomatie sont des atouts sur lesquels vous pouvez compter. Vous appréciez le travail en équipe et le partage d'information.

Votre poste peut être basé à votre convenance au siège de l'Andra (Châtenay-Malabry) ou dans l'Aube (Soulaines-Dhuys). Vous serez occasionnellement amené à vous déplacer sur les sites des producteurs ou sur les sites de stockage. Dans l'hypothèse d'un rattachement dans l'Aube, des déplacements fréquents vers le siège sont à prévoir.

L'Andra s'engage en faveur de la mixité, de la diversité et du handicap.